



Pour la libération de tous les militants d'Action Directe

n° 12
février 2008

Collectif « Ne laissons pas faire ! »

« Je fais partie d'une histoire commencée bien avant celle d'A.D., celle de la lutte des classes, celle de l'engagement pour libérer les exploités. Dans cette histoire, il y a déjà eu des défaites et des reculs. Les exploités et les opprimés surent repartir à l'assaut du ciel. C'est une composante du discours de l'idéologie dominante que de faire croire à l'éternité de son pouvoir. » Joëlle Aubron

Oser lutter, oser vaincre !

L'ANNÉE dernière, deux des militants d'Action directe emprisonnés ont obtenu un aménagement de leur peine, dernière étape avant la libération conditionnelle : Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan se trouvent aujourd'hui sous le régime de la semi-liberté. Georges Cipriani, quant à lui, verra sa demande examinée dans quelques semaines.

Le combat que nous avons mené, dedans et dehors, - et que nous devons poursuivre jusqu'à la libération complète de tous les camarades d'AD - rencontre tous les autres combats où se joue aujourd'hui « le lointain devenir de l'émancipation », comme l'a écrit Alain Badiou : luttes de résistance contre un état d'exception qui devient de plus en plus permanent, contre les guerres menées par les « démocraties » (guerres intérieures et agressions extérieures), contre la xénophobie d'État, contre l'exploitation renforcée.

Les illusions de l'Union de la gauche puis les années Mitterrand ont considérablement fait régresser la radicalité, les pratiques militantes ont subi ensuite une longue période de reflux, et si notre impatience doit prendre en compte que les conditions de la rupture ont bien changé, le combat collectif pour l'émancipation sociale reste indissociable de l'engagement individuel de milliers de militants, tel celui qui a animé et anime encore ceux d'Action directe.

Les classes dominantes n'ont pas pour seul objectif d'anéantir leurs ennemis de classe, elles entendent aussi **leur dénier leur identité révolutionnaire**, leur existence même. Depuis la Commune de Paris, la bourgeoisie revancharde a toujours prétendu assimiler les révolutionnaires à des criminels de droit commun. La longue résistance de nos camarades emprisonnés est pour nous un fil qui nous relie aux luttes du passé, elle fait partie de notre histoire, cette histoire construite de nos victoires comme de nos défaites, qu'il faut nous réapproprier. C'est celle des générations qui nous ont précédés et qui ont agi pour créer leur propre avenir, pour conquérir l'émancipation.

Nous avons refusé que les militants d'Action directe soient oubliés dans les géôles de l'État, nous avons dénoncé les amalgames et contré les calomnies qui les visaient et les visent encore. **La mémoire historique est un enjeu décisif de la lutte idéologique.**

Comme les militants d'AD eux-mêmes l'ont affirmé :

« Avec la lutte pour la libération [des prisonniers politiques], on se réapproprie l'histoire occultée et son expérience de lutte. Mais en premier lieu, on se réapproprie le concept même de légitimité de la "contre-violence". Cette légitimité a été battue en brèche, salie et travestie durant des années. Mais dans son cours, la lutte des classes la produit et reproduit inexorablement. Tout simplement parce qu'elle est inhérente à la violence du système capitaliste. » (Joëlle Aubron, Nathalie Ménigon, Jean-Marc Rouillan, *Les prisonniers politiques et la question de la violence révolutionnaire*, 19 juin 1998, téléchargeable à l'URL <https://infokiosques.net/IMG/pdf/AD-LesPPviolence.pdf>)

En finir avec Mai 68 ? Jamais !

DANS quelques semaines les cérémonies officielles (ou non) commémorant le quarantième anniversaire de mai 68 battront leur plein.

Des socio-libéraux, totalement étrangers aux événements, à un patronat mort de trouille pendant plus d'un mois, sans oublier d'anciens gauchos néo-bobos, passés du col Mao au Rotary club, chacun va y aller de son couplet fossoyeur. Tous mettront en valeur le côté anecdotique, les bons mots situationnistes, la fête...

Tous ceux-là passeront sous silence la grève générale, les usines occupées, la trahison des réformistes bradant l'insurrection pour un plat de lentilles, la haine des fascistes d'Occident appelant à « fusiller Jean-Paul Sartre » (n'est-ce pas, messieurs Madelin, Devedjian, Longuet et consorts ?) « Hier, l'anarchie... Aujourd'hui, l'ordre nouveau » leur fait aujourd'hui écho Sarkozy qui prétend en finir avec Mai 68.

Car à travers la tentative actuelle de délégitimer 150 ans de luttes ouvrières et d'acquis sociaux, ce sont tous ceux qui se battent aujourd'hui contre le capitalisme qui sont visés. Ce sont toutes les expériences ouvrières offensives et les tentatives révolutionnaires ou progressistes de par le monde au cours des quarante dernières années qu'ils veulent balayer :

- Le gouvernement d'Unité populaire d'Allende au Chili, écrasé par la féroce répression fasciste de Pinochet.

- Le renversement de la dictature de Salazar. par le peuple portugais.

- Les guerres de libération victorieuses au Vietnam Laos Cambodge.

- L'insurrection sandiniste du Nicaragua.

- La longue résistance des peuples d'Afrique du Sud contre l'apartheid jusqu'à son effondrement.

- La lutte héroïque de libération du peuple palestinien, ses intifadas...

En Europe de l'Ouest, la radicalisation des luttes engendrée par Mai 68 a contribué à des pratiques de lutte armée que la bourgeoisie ne pouvait tolérer. C'est pourquoi, il lui fallait et il lui faut toujours réduire à néant dans la mémoire collective les expériences irlandaise, italienne, allemande, et celle d'Action directe en France.

C'est tout le sens de l'offensive idéologique sarkozienne contre Mai 68, et c'est la raison fondamentale de la censure et de l'interdiction d'expression politique que subissent nos camarades.

A tous les juges, à tous les censeurs, une seule réponse :

**Ce n'est qu'un début,
la lutte continue !**

En 2008, ne lâchons pas ! Restons mobilisé-e-s !

Rassemblement à Ensisheim samedi 23 février à 15 heures

devant la maison centrale d'Ensisheim (68), 49 rue de la 1^{re} Armée

La prison est située entre Mulhouse (15 km) et Colmar (20 km). Autoroute A35 / E25, Sortie Ensisheim

Une déclaration de Georges Ibrahim Abdallah

Georges Ibrahim Abdallah est un révolutionnaire arabe emprisonné en France depuis 1984. Il a été le camarade de prison de Jann-Marc Rouillan au CP de Lannemezan. Le texte suivant est sorti peu de temps après la décision de mise en semi-liberté de J.-M. Rouillan et a été publié sur le blog du Collectif pour sa libération : <http://liberonsgeorges.over-blog.com/>. Le 31 janvier, l'État français devait rendre sa décision sur l'examen en appel de la septième demande de libération de G. I. Abdallah. Cette décision a été repoussée car un réel examen de la demande n'avait pas eu lieu. La nouvelle audience prévue le 17 avril prochain (plus de 14 mois après le début de cette procédure !) permettra peut-être à G. I. Abdallah de se faire entendre dans un débat contradictoire, en visio-conférence.

Exprimez votre solidarité en lui écrivant : Georges I. Abdallah, 2004-A, CP Lannemezan, rue des Saligues, BP 166, 65307 Lannemezan.

Chers camarades, chers amis,

Au début de cette 24^e année de captivité, votre mobilisation solidaire m'apporte énormément de force et autant de détermination. Certainement, ce n'est pas aussi évident de dire ses sentiments et ses impressions en pareilles circonstances, ni les conditions ni le temps ne le permettent, ainsi que d'autres facteurs aussi. Ne serait-ce que le fait de se trouver aussi proches de tant de camarades, et aussi loin en même temps. Je peux presque vous voir et vous entendre ici et pourtant les distances, les murs, les barbelés et d'autres barreaux nous séparent.

Bien entendu, l'espace d'une vie de luttes nous rapproche et nous unit aussi.

Chers camarades, chers amis, après toutes ces années de mobilisation solidaires, toute initiative finit par répondre à plusieurs rendez-vous en même temps : célébrer une victoire ou commémorer une bataille ou affirmer l'urgence d'une lutte et lancer un appel à d'autres initiatives. Ainsi, aujourd'hui, les premières choses qui me viennent à l'esprit, c'est d'abord la joie que nous partageons tous en voyant certains de nos camarades d'AD **arracher un statut qui les rapproche encore plus de la liberté**. Permettez-moi en ce moment, camarades, de vous féliciter tous pour cette victoire que nous venons d'arracher et de remporter grâce principalement à votre mobilisation solidaire qu'à plusieurs occasions vous avez su affirmer sur le terrain de la lutte anticapitaliste et anti-impérialiste.

Certes, cette victoire n'est pas complète. D'autres camarades d'AD sont encore en prison et surtout, ils ne sont pas encore sortis complètement. Il n'en demeure pas moins, camarades, que votre mobilisation a été le facteur principal de leur libération ou de leur semi-libération. Bien entendu, derrière les murs, ils ont résisté et ils résistent encore. Il n'empêche, c'est votre engagement solidaire sur le terrain de la lutte anticapitaliste qui a donné le poids et le sens à leur résistance.

A un autre niveau, camarades, nous vient à l'esprit en ce moment le 60^e anniversaire du partage de la Palestine. Parler de la Palestine... et les anniversaires se succèdent et les tâches de lutte aussi. En ce moment aussi, le 20^e anniversaire d'une des plus importantes intifadas qu'ont connues ces dernières années : le long martyr des masses populaires enfermées en une gigantesque prison à ciel ouvert à Gaza et en Cisjordanie.

En ce moment nous vient à l'esprit, camarades, la situation des prisonnières et prisonniers palestiniens embastillés dans les geôles sionistes, dans des conditions que personne n'ignore aujourd'hui. Et pourtant elle ne fait pas la une des médias bourgeois. Bien entendu, les problèmes de la résistance palestinienne sont énormes. Il n'en demeure pas moins : votre mobilisation solidaire est plus que nécessaire et urgente.

Les masses populaires, en dépit de toutes les difficultés, font face et résistent aussi, tant en Palestine qu'en Irak où, grâce à l'héroïque résistance, la coalition impérialiste et ses affidés n'ont plus d'autre choix que de chercher leur retrait de l'Irak. Quant à la situation au Liban, après les échecs et l'échec tout particulièrement de l'agression impérialo-sioniste de l'année passée et les espoirs déçus de toute la réaction arabe, il ne reste aux impérialistes qu'à chercher un compromis avec l'opposition.

Camarades, **vos mobilisations sur ce terrain est toujours plus que nécessaire**. Dès maintenant, camarades, combattons le criminel projet de l'impérialisme et sa propagande mensongère, et soutenons sans réserve la résistance des peuples de la région. C'est le véritable soutien que vous pouvez nous apporter, que vous pouvez apporter aux prisonniers révolutionnaires ici ou ailleurs.

A bas l'occupation de l'Irak ! A bas l'occupation de la Palestine ! A bas l'alliance impérialiste sioniste !

Honneur aux martyrs, aux peuples en lutte ! Ensemble, camarades, nous vaincrons !

Georges Ibrahim Abdallah, décembre 2007

Les militants d'AD s'expriment...

"J'ai au moins un an de semi-liberté, plus de dix ans d'interdiction dans trente-neuf départements (ça date de la fin du XIX^e siècle : tous les départements frontaliers, toutes les villes de plus de 200 000 habitants...). Ma semi-liberté peut être maintenue jusqu'à trois ans. Avant, les agents de probation considéraient qu'il ne fallait pas dépasser un an, car après, ça devient pesant et le mec risque de se mettre en cavale. Maintenant, ils s'en foutent, si tu ne rentres pas on te considère comme un évadé, et tu retournes au mitard, puis à ta peine initiale."

Jann-Marc Rouillan (CQFD n° 52, janvier 2008)



"La pratique de lutte, que ce soit celle d'une organisation de guérilla, celle d'un parti prolétarien ou même celle d'une cellule révolutionnaire, est avant tout essentielle en tant que production de subjectivité, de production de radicalité et par là, de production de mémoire et d'expériences qui sont moteur de comportements au quotidien en opposition comme en riposte et, en général, de modes de vie vindicatif et revendicatif qui sont les conditions objectives mêmes, le terreau indispensable, à tout projet insurrectionnel anticapitaliste du type de ce que furent et restent la Commune de Paris, la Révolution d'Octobre ou Mai 68 avec son caractère mondial..."

Georges Cipriani (Limaille 3, Centrale d'Ensisheim, septembre. 2007)



"Au XXI^e siècle, les sionistes repartent en guerre contre le Liban et les Palestiniens. Un soldat, ça fait la guerre, donc rien de surprenant à ce qu'il soit fait prisonnier. La résistance du Hezbollah a bon dos. Il est clair que ce n'est là qu'un prétexte pour le gouvernement israélien de faire la guerre à ses voisins. Et cela dans l'unique but impérialiste d'étendre ses frontières, tout en exterminant le peuple palestinien et ceux qui leur offrent l'hospitalité. Ce gouvernement est un gouvernement terroriste qui, en refusant de cesser les bombardements sur les peuples libanais et palestinien, assassinant des familles entières, n'hésite pas à sacrifier ses filles et ses fils à son ambition. [...] Les sionistes sont les assassins du Proche-Orient. Il est plus que temps que leur impérialisme honteux disparaisse dans le plus profond puits du néant. Solidarité et sorrellité-fraternité communiste avec les peuples libanais et palestinien ! Salut et honneur, paix et prospérité pour tous les résistants palestiniens et libanais !"

Nathalie Ménigon (août 2006)

Libérez-les TOUS !

DEPUIS le début des années 70, les pays impérialistes ont affronté la résistance des peuples. Les gouvernements ont, à plusieurs reprises, été secoués par la pratique de la lutte politico-militaire organisée par le prolétariat. Les peuples du continent européen, qui subissent de plein fouet l'hégémonie capitaliste et la création d'un pôle impérialiste, ont démontré leur capacité à mettre en péril un système basé sur leur exploitation et la guerre.

A l'ennemi de classe, guerre de classes, mais l'ennemi n'est pas qu'au gouvernement et dans la bourgeoisie, il est aussi présent dans les appareils « démocratiques », politiques, associatifs et syndicaux, les sociaux-démocrates. Ces appareils, dont les directions sont coupées des difficultés des masses laborieuses, usent et abusent des salons feutrés du pouvoir, ils agissent en « social-traitres ». Ils sont les premiers à dénoncer les actes de lutte du prolétariat entré dans la guerre de classe, et ne font rien pour l'organiser et unir les luttes. Ils craignent en effet de ne plus bénéficier des privilèges de leur fonction et d'être mis en minorité par des masses qui, elles, ont la haine de classe.

Les camarades d'Action directe, ont subi la haine d'une social-démocratie qui a paradé à l'arrestation de Cesare Battisti, mais c'est un gouvernement ultralibéral (de droite) qui a libéré deux d'entre eux. Idem en Allemagne. En Italie, par contre, un gouvernement social-démocrate (de gauche) maintient Maurizio Ferrari, fondateur des BR, en prison depuis 1974, et réitère ses demandes d'extradition d'anciens militants, comme Marina Petrella.

La haine contre les révolutionnaires est encore plus grande quand ils se sont attaqués aux appareils fascistes et politico-religieux, notamment le sionisme et le franquisme : c'est le cas de Georges I. Abdallah, militant des FARL, enfermé depuis 23 ans, et des militants basques de l'ETA et espagnols des GRAPO.

En France, reste à faire libérer des dizaines de camarades, notamment Georges Cipriani et Régis Schleicher d'AD. Le 23 février, devant la prison d'Ensisheim, soyons nombreux pour soutenir la demande de libération de Georges Cipriani.

Si la mise en liberté de G.I. Abdallah est refusée le 31 janvier, le comité « Libérez-les ! » s'engage à faire tout son possible, pour informer, agiter et mettre en lutte les masses pro-palestiniennes et antisionistes des quartiers populaires et ouvriers de la région Nord, pour exiger sa libération.

Le 23 février, toutes et tous à 15 h devant la prison d'Ensisheim !

Soyons nombreux ! Le combat continue ! Libérez-les TOUS !

Comité « Libérez-les ! » (janvier 2008)

La semi-liberté, première étape vers la libération complète de tous les prisonniers d'Action directe

AOÛT 2007 : semi-liberté pour Nathalie Ménigon. Décembre 2007 : semi-liberté pour Jean-Marc Rouillan.

Résultat avant tout d'un combat de plus de vingt années des militants d'Action directe pour sortir de prison sans reniement de leur identité politique, en pleine conscience.

En effet, durant plus de vingt années et dès les premiers jours, ils ont lutté collectivement contre leurs conditions de détention, pour leur regroupement, contre l'isolement, afin de préserver leur identité personnelle et commune, afin de rester militants au sein du mouvement révolutionnaire, afin de participer à la lutte contre le capitalisme, l'impérialisme.

Cette lutte s'est exprimée par des grèves de la faim collectives, des actions systématiques auprès des autorités pénitentiaires et judiciaires, un journal (*Front*), publié alors même que les conditions de détention devaient empêcher toute communication personnelle ou politique, et par l'engagement de Joëlle Aubron, dès la suspension de sa peine pour raisons médicales et jusqu'à sa disparition, pour la libération de ses camarades.

Préserver une identité commune de combat est ce qui caractérise, plus que tout, la lutte des prisonniers d'Action directe et qui permettra à chacun d'eux de sortir de prison en toute dignité révolutionnaire.

Résultat aussi d'un long travail de soutien des militants qui les ont accompagnés dans leur résistance face aux multiples tentatives de destruction par l'État.

Visites et courrier maintenus opiniâtrement pendant près de vingt ans, organisation hors des murs de nombreuses initiatives et actions de soutien en France et en Europe.

Ce combat a été très longtemps mené dans l'indifférence, voire l'hostilité. Puis, peu à peu, les prisonniers d'Action directe ont été reconnus comme faisant bien partie du mouvement révolutionnaire et ce soutien s'est élargi.

Rappelons aussi l'action contre l'Ordre des médecins pour que Joëlle Aubron se voie appliquer la législation sur la mise en liberté pour raisons médicales.

Rappelons également les rassemblements mensuels devant l'Administration pénitentiaire et devant la prison de Bapaume.

Les semi-libérations de Nathalie et Jann-Marc n'ont pas été accordées sans arrière-pensées politiques de l'État; elles sont assorties de **conditions évidemment restrictives**.

Tout d'abord, les prisonniers d'Action directe sont soumis à un régime de semi-liberté pendant au moins une année : ils restent avant tout des prisonniers.

Ils *dépendent* comme tout prisonnier du bon vouloir de l'État qui juge, et surveille. Ils peuvent à tout moment voir leur situation remise en cause.

Ils *vivent* une partie essentielle de leur temps (soir et week-ends) en prison, avec tout ce que représente de contrainte, d'indignité et de combat, le quotidien de tout prisonnier : fouilles, enfermement, dépendance.

Leur liberté d'expression est fortement limitée par les conditions qui leur sont imposées : aujourd'hui comme hier, l'État ne reconnaît pas leur identité de militants révolutionnaires.

La semi-liberté reste donc un combat, pour les militants d'Action directe, comme pour leurs soutiens.

Comme restera un combat la libération conditionnelle qui peut se prolonger pendant des années. Comme restera un combat la solidarité auprès des militants révolutionnaires libérés : combattants de la RAF en Allemagne, combattants palestiniens, de tous les militants emprisonnés pendant des décennies. Car la prison ne s'arrête pas avec leur libération.

La semi-liberté arrachée par Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan, c'est un premier pas pour obtenir la libération de Georges Cipriani, dernier membre encore détenu du collectif des prisonniers d'Action directe.

Georges Cipriani a connu cette dernière décennie des conditions de détention très difficiles dans un établissement où il n'a pu rencontrer d'autres prisonniers politiques, où, un temps malade, il a dû se battre pour s'en sortir. Aujourd'hui, il entame la procédure pour obtenir sa libération conditionnelle.

La semi-liberté arrachée par Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan, c'est aussi un espoir et une incitation à intensifier le combat pour obtenir la libération d'autres militants révolutionnaires :

Régis Schleicher, incarcéré en mars 1984, a déposé sa demande de libération fin janvier 2008.

Georges Ibrahim Abdallah, dont la septième demande de liberté conditionnelle fait l'objet d'une procédure anormalement prolongée.

La libération des militants révolutionnaires, soumise à l'arbitraire de l'État, dépend évidemment du rapport de forces que nous saurons lui opposer, jusqu'à arracher, comme le dit Georges Ibrahim Abdallah, **la liberté complète** de chacun d'entre eux. ✪

À l'ombre des juridictions spéciales, la semi-liberté

La semi-liberté constitue un régime aménagé de détention qui permet à une personne condamnée à une peine d'emprisonnement ferme de rester sans surveillance continue hors d'un établissement pénitentiaire pour le temps nécessaire :

- à l'exercice d'une activité professionnelle ;
- à l'exercice d'un stage ou d'un emploi temporaire en vue de son insertion sociale ;
- à une formation professionnelle ;
- au suivi d'un traitement médical ;
- à la participation à sa vie de famille.

Ce régime ne peut s'exercer en dehors des limites du territoire national. Le tribunal de l'application des peines a, selon les cas, la possibilité ou l'obligation de subordonner la libération conditionnelle à une période de semi-liberté.

Ce placement en semi-liberté probatoire est obligatoire en cas de condamnation assortie d'une période de sûreté de plus de quinze ans.

Le condamné doit pouvoir justifier d'un travail, d'une formation, d'un traitement médical ou de sa participation à la vie de famille.

Obligation de réintégrer l'établissement à l'issue du temps nécessaire à l'activité prévue ; obligation de rester dans l'établissement si pour une cause quelconque l'activité prévue ne peut avoir lieu ; obligation générale de bonne conduite ; assiduité au travail, au stage ou à la formation ; suivi du traitement médical.

Les obligations particulières définies dans la décision de placement en semi-liberté prévoient la détermination : des horaires ; des lieux interdits ; des conditions particulières propres à la nature de l'activité ou du traitement et à la personnalité du condamné.

Le JAP peut subordonner l'octroi au condamné de la semi-liberté au respect d'une ou plusieurs obligations ou interdictions prévues par les articles 132-44 et 132-45 du code pénal. Toute inobservation des règles définies par le JAP, tout manquement à l'obligation de bonne conduite, tout incident doit être signalé au JAP qui pourra prononcer la suspension ou le retrait de la mesure.

(source : ministère de la Justice)

POUR LA LIBÉRATION DE TOUS LES MILITANTS D'ACTION DIRECTE

Rassemblement à Ensisheim le samedi 23 février 2008
devant la prison où est enfermé Georges Cipriani



Le 17 décembre 2007, Jann-Marc Rouillan, emprisonné depuis près de vingt-et-un ans, pouvait enfin respirer un air non carcéral, après l'aménagement de peine obtenu le 6 décembre. Auparavant, le 2 août 2007, Nathalie Ménigon avait inauguré ce nouveau statut arraché par des militants d'Action Directe.

L'aménagement de peine n'est pas encore la liberté, mais c'est la dernière étape avant la libération conditionnelle. En attendant, les militants subissent pendant au moins un an un régime de semi-liberté, qui reste néanmoins une semi-détention.

Nathalie et Jean-Marc sortent aujourd'hui sans avoir renié leur engagement anticapitaliste et anti-impérialiste. Avec Joëlle Aubron et Georges Cipriani, ils ont résisté collectivement et sont restés solidaires durant toutes ces années d'enfermement, souvent dans des conditions extrêmes.

La demande de libération de Georges Cipriani sera examinée dans quelques mois : il doit logiquement obtenir la même décision que ses camarades.

Rassemblons-nous une fois de plus afin d'exiger la liberté pour Georges Cipriani et pour Régis Schleicher ; manifestons encore une fois notre soutien à Nathalie Ménigon et à Jean-Marc Rouillan jusqu'à leur libération complète.

Exprimons aussi notre solidarité au militant communiste libanais Georges Ibrahim Abdallah, emprisonné en France depuis 24 ans !

En 2008, ne lâchons pas ! Restons mobilisés !

Rassemblement à Ensisheim samedi 23 février à 15 heures

**De Strasbourg, Lille, Bruxelles, Francfort, Paris, et de partout,
venons nombreuses et nombreux**

devant la maison centrale d'Ensisheim (68), 49 rue de la 1^{re} Armée

La prison est située entre Mulhouse (15 km) et Colmar (20 km). Autoroute A35 / E25, Sortie Ensisheim

Pour connaître les rendez-vous pour les départs collectifs adressez-vous au site militant de votre région

Ensisheim

Dans cette ville, l'extrême droite fait des scores élevés : 26,61 % aux cantonales de 2004.

Le maire utilise des méthodes criminelles contre « l'étranger ». Ainsi le 11 janvier 2006, Michel Habig, maire UMP d'Ensisheim et vice-président du conseil général du Haut-Rhin, a fait incendier les quatorze caravanes où logeaient plusieurs familles de Roms. Ce qui lui a valu une condamnation de 6 mois de prison avec sursis et 5 000 euros d'amende.

Et il y a une prison où on meurt comme dans toutes les prisons. Dernièrement, le 4 décembre 2007, un détenu âgé de 33 ans s'est suicidé dans une cellule de la maison centrale d'Ensisheim. Ce prisonnier qui subissait une peine de 30 ans de réclusion criminelle pour meurtre, s'est pendu aux barreaux de sa fenêtre à l'aide de ses draps.

Présentation de la prison d'Ensisheim sur le site du ministère de la Justice.

[...] Après la fermeture des bagnes coloniaux en 1938, les condamnés aux travaux forcés furent envoyés à Ensisheim pour y subir leur peine.

En 1989, une partie des bâtiments incendiée au cours d'une mutinerie fut reconstruite par les détenus.

Une maison centrale reçoit les condamnés les plus difficiles. Leur régime de détention est essentiellement axé sur la sécurité. [...]

Informez-vous !

Collectif « Ne laissons pas faire ! »

Site : <http://nlpf.samizdat.net>

Courriel : nlpf@samizdat.net

Correspondance : Collectif NLPF c/o LPJ, 58, rue Gay-Lussac, 75005 Paris.

Site Action Directe

Site : <http://www.action-directe.net>

Comité Solidarité/Liberté, Bruxelles

Site : www.solidarite-liberte.info

Courriel : solidarite.liberte@hotmail.com

Comité « Libérez-les ! »

Site : <http://www.liberez-les.info/>

Courriel : liberez.les@gmail.com

« Linter »

Site : <http://linter.over-blog.com>

Courriel : linter.over-blog@no-log.org

Écrivez aux militants !

Georges Cipriani

(4364/2108) MC Ensisheim

49 rue de la 1^{re} Armée

68190 Ensisheim



Nathalie Ménigon

(9783) MA Seysses

Rue Danielle Casanova

BP85 31605 Muret Cedex



Jean-Marc Rouillan

(147/575) CP Marseille

Centre de semi-détention

230 chemin de Morgiou

13404 Marseille Cedex 20



Régis Schleicher

(10163) CP de Clairvaux

10310 Ville-sous-la-Ferté